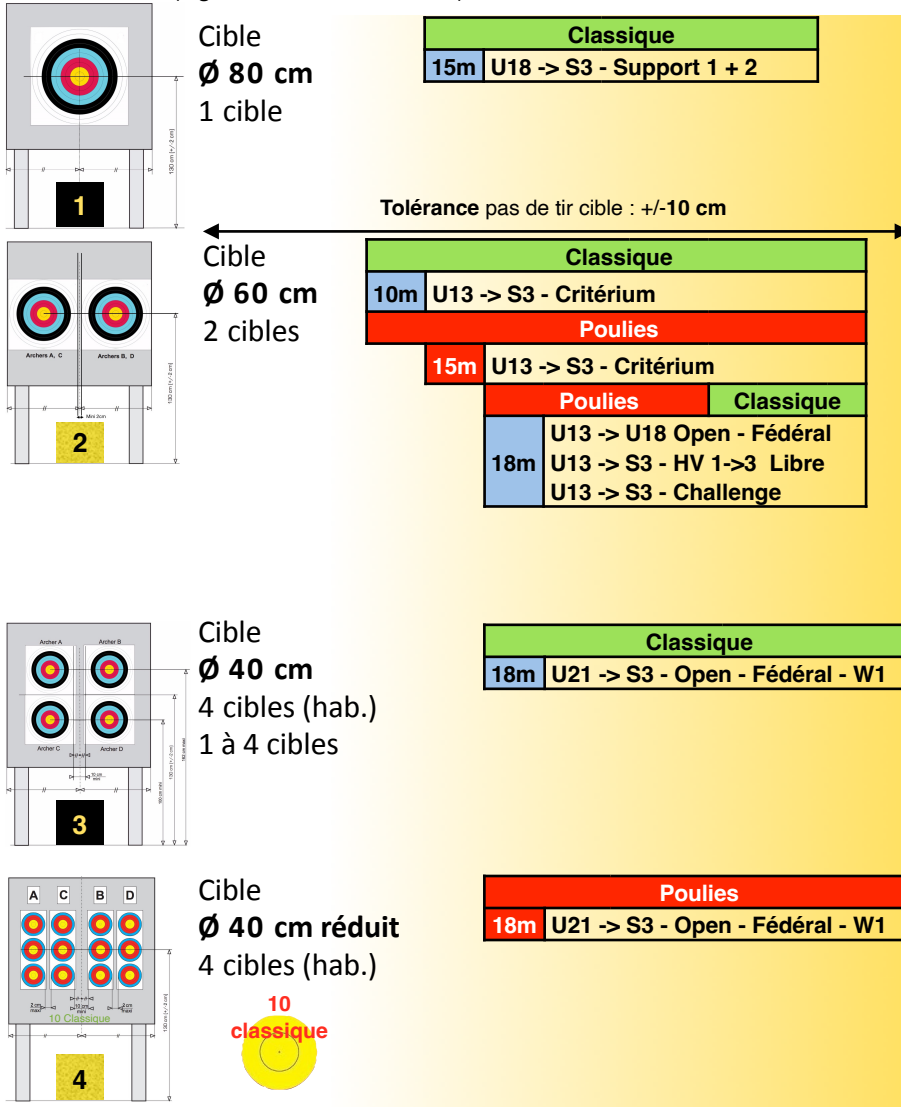


Mars 2026 (règlement de Novembre 2025)

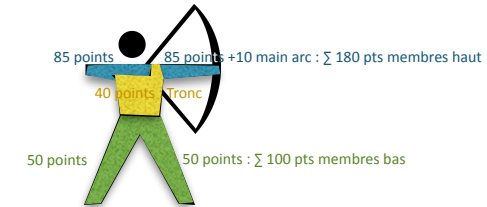
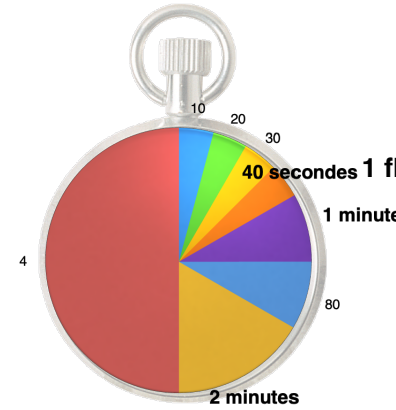
AIDE MEMOIRE Para-Tir 18 m (II.4)



Pelotons (si poss. nb. identique)
Min 1 archer - Max 2 archers / couloir



Pas + de 2 archers de même club par cible



Catégories	International	Points en - min	France	Descriptif	Regroupement France
 Moteur	W1	-25 membres haut -10 buste -50 membres bas	W1	Archer en fauteuil (FR)- tétraplégiques et assimilés max 45 lbs	U18 et Scratch (U21->S3)
	W2	-50 membres bas	Open (W2)	paraplégiques et assimilés	U18 et Scratch (U21->S3)
	ST (Debout)	-25 membres haut ou -25 membres bas ou amputation (1/3) au dessus du poignet ou cheville	Challenge (W3)	déficiences motrices sévères aux membres inférieurs, supérieurs et au tronc max 35 lbs	U18 et Scratch (U21->S3)
	ST-C		Critérium (W4)	déficiences motrices majeures aux membres inférieurs, supérieurs et au tronc max 35 lbs	U18 et Scratch (U21->S3)
 Visuel	B1	< LogMAR (LM) 2,6	HV 1	S1 : potence adaptée S2 : puissance du fauteuil électrique pour mettre l'arc en tension et orienter la flèche et utilisant une potence adaptée	S1 : Scratch (U18->S3) S2 : Scratch (U18->S3)
	B2-B3	B2 : (LM) 2,6 à 1,5 B3 : (LM) 1,4 à 1	HV 2-3	potence et un bandeau, visée tactile, max 45lbs	Scratch (U18->S3)
			HV Libre	sans potence, visée tactile, max 45 lbs	
			HV - 20	Moins de 20 ans	
 Auditif + NEI			Fédéral	sourds et déficiences motrices légères aux membres inférieurs ou aux membres supérieurs	U18 et Scratch (U21->S3)

Flèches : 3 par volées - 2 x 10 volées - **Rythme AB(C) préféré**, sinon AB/CD

Temps principaux : 30 sec - 1 flèche barrage et duel alternés

Equipements spécifiques : Fauteuil roulant (long <125cm, max 4 roues au sol, pieds sur cales (pas sol) point + haut >11cm de l'aisselle, support latéral max moitié du tronc, sangles de maintien buste : W1 = toutes ; W2 = 1 seule largeur max 5cm et >11cm aisselle). Tabouret dont emprise sol <80cm sans appui dossier ou bras arc de tout type, Block (cale sous le pied), Aide à la décoche, Attache de l'arc et prothèses, Attelle pour le bras d'arc ou le poignet de corde, prothèse de bras comprenant « une main »,... Potences (contact cheville <6cm, emprise sol <80cm et tactile <2cm)

Assistants limité à : Encocher la flèche sur l'arc, stabiliser la verticalité avec contact sur la corde ou branche supérieure de l'arc sans être au-delà du pas de tir, Aide technique pour décocheur que le para-archer seul peut déclencher. Pour les S-2, ajuster sangles ou décocheur. Encourager sans perturber. Exécuter les demandes de l'archer. Interdit d'interférer visée.

Ne pas regarder les cibles, placé sur le côté de l'archer pour encocher la flèche avec la possibilité de regarder l'arc, dos aux cibles.

Spotter (HV) : Préciser à l'archer la position des flèches et mesures de sécurité. Spotter conseille l'archer. Spotter peut régler viseur tactile en échauffement ou entre volées. Interdit cours d'une volée. Peut guider l'archer jusqu'à la cible. Etablit scores pour l'archer. En compétition, ligne 1 mètre en arrière de la ligne de tir pour Spotter, assis.